



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



BSV CASSIS n° 4 du 05 mai 2022



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Stades

La nouaison a commencé. Les premiers fruits sont visibles dans toutes les parcelles visitées pour ce bulletin technique et la présence des insectes pollinisateurs dans les vergers est remarquable par rapport à il y a 2 semaines.

Les stades s'étalent de F3 à I1 sur un même pied, en moyenne (sauf RN, légèrement plus avancé). Dans les vergers marqués par des dégâts de gel, les stades sont plus hétérogènes : la nouaison est quasi-terminée au sommet des rameaux sur les quelques fleurs qui ont pu résister au froid, mais le cœur du buisson est encore largement au stade F3-I1 (voir photos ci-dessous). Dans ces situations, on peut espérer, comme l'an dernier, une compensation partielle des dégâts avec une bonne nouaison des fruits situés au cœur des buissons. Cependant, toutes les parcelles n'ont pas le potentiel pour compenser ces pertes (dépend de la variété, de l'âge et de la taille effectuée sur les buissons).

Il est encore trop tôt pour estimer les niveaux de culture.



▲ Premiers fruits noués sur NB en plaine, le 02/05

		F3	I1	I2	I3
variétés	NB	secteur tardif			
	NB	secteur précoce			
	AND				
	BD				
	RN				



▲ Photos prises sur le même buisson de Blackdown : les inflorescences des bouts de rameaux ont été sévèrement touchées par le gel alors que le cœur du buisson a gardé un bon potentiel.



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Anthracnose/Oïdium

Aucun symptôme d'oïdium n'a été détecté lors de la prospection pour ce bulletin mais le risque d'apparition a débuté en tout secteur (stades repère de début de risque : F3-I1).

Suite aux pluies de la dernière semaine d'avril, d'intenses projections de spores d'anthracnose ont été relevées sur Vuittenez par la Fredon BFC. Sur le terrain, très peu de nouvelles contaminations d'anthracnose ont été relevées depuis le dernier bulletin ; la situation reste stable et saine en fruits.

La période de risque anthracnose se poursuit, le stock de spore n'étant pas encore épuisé. Bien que des précipitations soient attendues localement, la période de vent du nord annoncée sur la semaine à venir est peu propice aux contaminations.



▲ Symptômes récents, dus aux dernières pluies de fin avril, repérés en parcelle non protégée dans le secteur des Hautes-Côtes. Les symptômes y sont peu marqués (<25% des pieds observés ; très faible intensité) et localisés dans la partie inférieure des buissons.

Pucerons

Ils sont maintenant présents sur la quasi-totalité des parcelles suivies. Le niveau de pression reste faible, sans grande conséquence pour les pieds de cassis.

Les 3 espèces, jaune, vert et cendré, sont actuellement visibles, les colonies de pucerons verts restant majoritaires. Les pucerons jaunes et cendrés sont présents ponctuellement à l'échelle des parcelles. Les auxiliaires prédateurs sont toujours très actifs et suffisent à contenir les populations à un niveau acceptable.

Les premiers individus ailés sont apparus dans les colonies de pucerons verts, signe que la fin de leur cycle approche.



▲ Individu ailé dans une colonie de pucerons verts



Chenilles

Le nombre de chenilles a fortement diminué dans les parcelles suivies. Elles peuvent encore être présentes dans les secteurs les plus tardifs. Dans les vergers qui ont subi de fortes attaques, quelques chenilles issues d'une éclosion tardive fin avril peuvent encore être présentes.

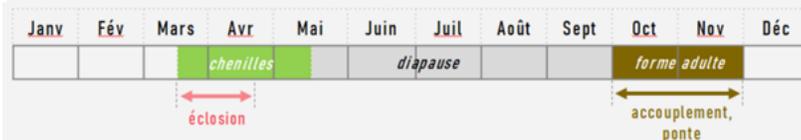
Plusieurs parcelles ont été concernées par des pullulations de chenilles cette année. L'échelonnement des éclosions de larves sur tout le mois d'avril a considérablement compliqué le contrôle des populations, qui ont donc pu causer des dégâts jusqu'à un stade avancé de la floraison. Néanmoins, d'après les observations de terrain, c'est bien entre les stades E1 et F1 que les dégâts ont été les plus intenses et rapides (boutons floraux rapidement consommés car peu développés et encore relativement groupés).

La pression chenille retombe dans la majorité des parcelles avec la nouaison qui débute.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés.

Le cycle de la Cheimatobie (ou Phalène hiémale) :



- Il n'y a **qu'une seule génération par an**. Les chenilles que l'on voit en début de saison sont toutes issues des pontes de l'année précédente.
- Les chenilles nymphosent **dans le sol**, au pied des cassis (dans un cocon terreux, entre 5 et 10 cm de profondeur)
- Les femelles adultes sont incapables de voler.
- **Les pullulations sont favorisées quand l'été est pluvieux, l'automne doux et humide.**



▲ Chenille de Cheimatobie et sa forme adulte (mâle)

Cochenille blanche du mûrier

Les pontes ont débuté en secteur précoce. On compte entre 10 et 20 œufs en moyenne sous les boucliers, dans les vergers de la plaine beaunoise.

L'essaimage des larves baladeuses pourraient se produire dès la dernière semaine de mai cette année, pour les situations les plus précoces.





Cécidomyies des feuilles du cassissier

Les nécroses de la G1 sont maintenant visibles et les toutes premières larves de G2 ont fait leur apparition en secteur précoce.

Les dernières larves de G1 peuvent encore être visibles en secteur tardif : elles seront plus grosses et plus blanches que les larves de G2 venant d'éclore.

Les repousses après broyage sont particulièrement sensibles et sont à surveiller. Aucune parcelle à fruits n'est concernée par un niveau de pression préoccupant à ce jour.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"

Avec la participation financière de :

